

Affaires courantes

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

En fin de semaine, VIA Rail a connu deux incidents, un à Brighton, près de Toronto, et un autre près de Rimouski, au Québec, qui auraient pu se transformer en catastrophe. Heureusement, dans les deux cas, personne n'a perdu la vie, même si l'incident de Brighton a fait 44 blessés. Ces incidents seraient de nature criminelle et remettent en question les mesures prises par VIA Rail pour assurer la sécurité du public.

• (1500)

Le ministre confirme-t-il que dans les deux cas les catastrophes évitées de justesse par les trains de VIA Rail étaient le résultat d'actes de vandalisme et exigera-t-il de VIA Rail, du Canadien National et du Canadien Pacifique une amélioration de leur système de sécurité afin que la vie des passagers et de la population soit mieux protégée?

[Traduction]

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, toutes les personnes qui sont au courant de ce qui s'est passé en fin de semaine en Gaspésie et dans le couloir Toronto—Montréal sont évidemment très préoccupées. Une enquête est en cours sous la direction des forces policières compétentes et de l'Office national des transports.

Comme il y a littéralement des milliers de milles de voies ferrées au Canada, il importe grandement de s'assurer, dans une affaire comme celle-ci, que les autorités compétentes prennent toutes les précautions nécessaires et qu'on ne suscite pas de craintes inutiles, mais qu'on assure la surveillance des voies de telle sorte que des incidents aussi malheureux ne se reproduisent plus.

Nous tenons particulièrement à assurer de notre plus vive sollicitude les personnes qui ont subi des blessures dans l'incident qui s'est produit sur la ligne VIA, entre Montréal et Toronto. À l'instar de mon collègue, je crois qu'il faudra faire tout ce qu'il est humainement possible de faire.

Mais je tiens à dire à mon collègue et aux autres députés ainsi qu'aux Canadiens en général qu'il ne sert à rien de spéculer dans les affaires de ce genre. Nous pouvons seulement espérer que si cet incident est dû à la malice, il ne sera pas imité. Mais je tiens à assurer à la Chambre que l'on prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des Canadiens qui empruntent le train ou d'autres moyens de transport public au Canada.

LES ALLOCATIONS DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Il y a quelques minutes, le premier ministre s'est moqué des réformistes parce qu'ils réduisent volontairement leur traitement. Comme s'il y avait quelque chose de mal là-dedans. Il aura le droit de nous critiquer lorsqu'il réduira son propre traitement, ne fût-ce que pour une journée, ou qu'il renoncera à un des avantages de sa fonction.

Pour l'instant, je lui pose la question suivante: Convient-il que c'est se moquer des contribuables que de laisser des députés toucher une généreuse pension de retraite dès l'âge de 55 ans?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons répondu à cette question. J'ai dit que mon parti avait pris l'engagement de revoir certains éléments du régime des pensions de retraite en proposant un projet de loi qui sera présenté aux Communes dans deux mois au plus tard.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

M. Gagliano: Madame la Présidente, je demanderais à la Chambre de permettre que nous revenions à un point de l'ordre du jour. Vous pourriez passer à d'autres affaires courantes pendant que je vérifie si nous avons des réponses à des pétitions.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Maheu): Est-ce que la Chambre donne son consentement afin qu'on puisse retourner à la rubrique Dépôt de documents un peu plus tard aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter le 49^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet des membres associés du Comité permanent de la justice et des affaires juridiques.

• (1505)

Si la Chambre y consent, j'entends proposer l'adoption du rapport aujourd'hui.

Madame la Présidente, je propose que le 49^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre déposé aujourd'hui soit adopté.

(La motion est adoptée.)